

Image not found or type unknown



Transcription d'acte de mariage

Par **samir57**, le **07/01/2008 à 11:55**

bonjour besoin d'aide s.v.p. après le dépôt de ma demande de certificat de capacité à mariage au consulat de oran le 28 octobre 07 avec mon épouse, puis ensuite la publication des bans et survenue le 21 novembre 07 au domicile en france puis la mairie a envoyé après 11 jours de publication des bans la mairie a envoyé le 3 décembre 07 au consulat de oran la publication des bans, ensuite après cela nous devons nous marier le 25 décembre 07 comme prévue et je n'ai toujours pas reçu le fameux CCM alors nous nous sommes quand même mariés le 25 décembre 07 car lors du dépôt de demande de capacité il mentionne la date prévue de mariage qui est le 25 décembre 07. ma question doit-je maintenant envoyer ma transcription à Nantes car le seul document manquant est le CCM pour pouvoir envoyer le dossier complet ?
MERCI DE BIEN VOULOIR M'aider !